

BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 2 décembre 1999.

« Vairé d'or et d'azur, à une fontaine de gueules.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine chrétienne faisant référence à Erblon, abbé du diocèse de Nantes.

SAINT-ERBLON

EXPLICATIONS :

Le vairé reprend le blason de la famille de Ghaisne seigneur de la Pouancé, baronnie dont dépendait Saint Erblon. La reprise intégrale du blason d'une famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

La fontaine rappelle la présence de la fontaine de Saint Cénééré née d'un coup de pied dans une souche.

Les ornements sont deux deux pampres de sinople, fruitées de gueules, mises en sautoir par la pointe et liées d'or afin d'honorer l'activité agricole et plus particulièrement la viticulture.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

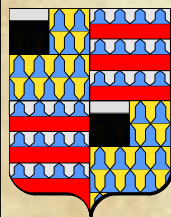
L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'or est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la fontaine.

Le vair est une panne qui se compose de morceaux de fourrure de l'écureuil petit-gris, alternées dessus et dessous, ce qui donne un dessin en forme de cloche dont les couleurs sont de base argent et azur. Si elles sont différentes on emploie alors le terme vairé, comme c'est le cas ici. Le vairé n'a pas d'ombre car il s'agit de la couture de pièces de fourrure juxtaposées ; il n'y a pas d'épaisseur.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Saint-Erblon a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Ghaisne qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Saint-Erblon n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.